

RAPPORT N° 02/8-04  
au Conseil Municipal

OBJET

**BUDGET PRIMITIF 2003  
BUDGET ANNEXE EAU**

Le Budget Primitif 2003 de l'Eau s'élève en mouvements budgétaires en dépenses et en recettes :

- \* à **5 662 955 €** pour la Section d'Investissement
- \* et à **3 542 220 €** pour la Section d'Exploitation.

Les recettes d'exploitation proviennent de la surtaxe et des ristournes pour un montant de **3 540 000 €**.

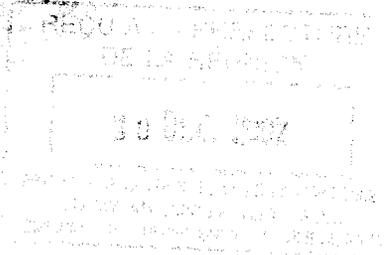
Elles permettent de dégager un autofinancement de l'investissement à hauteur de **3 188 735 €**.

Après remboursement du capital de la dette **537 549 €**, l'épargne nette prévue est de **2 651 186 €**, qui, avec l'apport des subventions d'investissement (de 2 320 000 €), financent **4 784 000 €** de travaux, **239 186 €** de conduite d'opérations et **100 000 €** d'études.

Les opérations sont retracées dans les tableaux joints en annexe.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**LE MAIRE  
René-Paul VICTORIA**



**DELIBERATION N° 02/8-04  
du Conseil Municipal  
en séance du mercredi 18 décembre 2002**

**OBJET**

**BUDGET PRIMITIF 2003  
BUDGET ANNEXE EAU**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la Note de Synthèse relative Rapport n° 02/8-04 ;

Sur le RAPPORT N° 02/8-04 du Maire ;

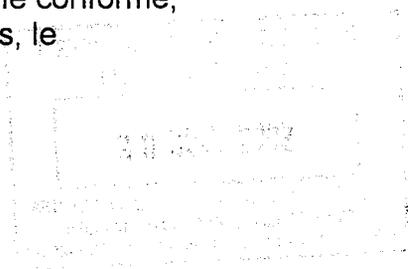
Vu le rapport de Monsieur Dominique FOURNEL, 2ème Adjoint au Maire, présenté au nom de la Commission Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

Adopte le Budget Primitif 2003 de l'Eau qui s'élève en mouvements budgétaires en dépenses et en recettes à 5 662 955 € pour la Section d'Investissement et à 3 542 120 € pour la Section d'Exploitation.

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Saint-Denis, le



**LE MAIRE  
René-Paul VICTORIA**

**Note de synthèse du Budget Primitif 2003**  
**du Budget Annexe de l'EAU**

**-1- La section d'exploitation** (voir tableau en annexe)

- Aucune étude nouvelle n'est prévue en 2003
- Les intérêts de la dette passent de 278 570 € en 2002 à 243 465 € en 2003
- Les recettes de 2003 restent au même niveau que 2002 (850 000 € pour la ristourne et 2 690 000 € pour la surtaxe)

**-2- La section d'investissement** (voir tableau en annexe)

Les travaux passent de 2 613 691 € en 2002 à 4 784 000 € en 2003

Le détail des opérations prévues (y compris études) vous est fourni en Annexe pour un montant de 4 884 000 €.

Le déficit éventuel de l'Investissement sera équilibré par un emprunt.